



HAL
open science

Le Renouveau de l'activisme politique de la diaspora Ivoirienne en France à l'aune de la digitalisation du champ politique

Pregon Claude Nahi, Marc Eddie Guipie

► To cite this version:

Pregon Claude Nahi, Marc Eddie Guipie. Le Renouveau de l'activisme politique de la diaspora Ivoirienne en France à l'aune de la digitalisation du champ politique. Dir Paul Elvic Batchom et; Patrice Moundounga Mouty. L'État Africain et sa Diaspora face à la Mondialisation : La Nation dans l'entre-deux, Harmattan, 2021. hal-04124768

HAL Id: hal-04124768

<https://hal.science/hal-04124768>

Submitted on 11 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

**L'ÉTAT AFRICAIN ET SA DIASPORA
FACE À LA MONDIALISATION**

Collection « Études africaines »
dirigée par Denis Pryn et son équipe

Forte de plus de mille titres publiés à ce jour, la collection « Études africaines » fait peau neuve. Elle présentera toujours les essais généraux qui ont fait son succès, mais se déclinera désormais également par séries thématiques : droit, économie, politique, sociologie, etc.

Dernières parutions,

Abdel Kader BONGO DOYENDZE, *Le Paléolithique en République du Gabon : Étude des industries préhistoriques du Haut Ogooué*, 2021.

Mamadou Bakaye DEMBELE, *L'échec d'une construction légale du droit des successions au Mali*, 2021.

Yassine KERVELLA-MANSARÉ, *La condition peule hier et aujourd'hui. Étude comparative de communautés : Guinée et Tchad*, 2021.

Saliou NGOM, *Femmes et politique au Sénégal. Les dynamiques imbriquées d'inclusion-exclusion de l'indépendance à nos jours*, 2021.

Jean OTEMIKONGO MANDEFU YAHISULE, *Elections et changement politique en République démocratique du Congo. Six décennies perdues pour le développement*, 2021.

Sylvain Sorel KUATE TAMEGHE, *La justice, ses métiers, ses procédures, OHADA, Union Africaine, CEEAC-CEMAC, CEDEAO-UEMOA, Nations Unies, Cameroun, 4ème édition*, 2021.

Adrien ELLA MENDENE, *L'approche par les compétences au Gabon*, 2021.

François GUIYوبا et Vincent Manuel AFANA NGA (dir.), *Représentations touristiques de l'Afrique dans les romans*, 2021.

Fabien MAOMBI MUSHI, *Système fiscal congolais. Pilier ou frein aux affaires ?* 2021

Toussaint Marlot MAKOSSO MAGAGNI, *La criminalité fétichiste au Gabon*, 2021.

Jacques N'TONI KIESSE, *Procédure civile en RDC. Explications pratiques, Tome I*, 2021

Joseph Tony DJUNGA, *L'entrepreneuriat en Afrique. En faire un choix*, 2021

Sandavoy Adamoh DJHELI YAHOT, *L'endettement international : mythe ou réalité en Afrique ?*, 2021.

Basile ANYIA ENYEGUE, *Cameroun : les renseignements généraux français dans la lutte contre l'insurrection armée en Sanaga-Maritime*, 2021.

Moustapha SOUMAHORO (dir.), *Aménagement, décentralisation et développement local en Afrique subsaharienne*, 2020

Sous la direction de
Paul Elvic Batchom et Patrice Moundounga Mouity

**L'ÉTAT AFRICAIN ET SA DIASPORA
FACE À LA MONDIALISATION**

La nation dans l'entre-deux

L'Harmattan

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1	
DIASPORAS ET PARTICIPATION VIOLENTE	15
CHAPITRE 1	
DIASPORA CAMEROUNAISE ET TROUBLES SOCIOPOLITIQUES AU CAMEROUN. ESSAI D'ANALYSE DU RAPPORT DE LA DIASPORA À LA VIOLENCE À PARTIR DU DÉNI DE RECONNAISSANCE.	17
CHAPITRE 2	
L'ÉTAT AFRICAIN FACE À DES DIASPORAS REBELLES Jean Charles BAGUI	51
PARTIE II	
L'INTERNET : UN EFFET MULTIPLICATEUR DE LA PARTICIPATION DIASPORIQUE.....	67
CHAPITRE 3	
CONTESTER SUR INTERNET : USAGES ET ENJEUX DES TIC CHEZ LES CYBERACTIVISTES GABONAIS DES DIASPORAS Patrick MOUNDOUNGA MOUITY	69
CHAPITRE 4	
DE L'USAGE D'INTERNET COMME MODE D'ACTION POLITIQUE DES DIASPORAS AFRICAINES : VERS UNE RECONSTRUCTION DU DEBAT DEMOCRATIQUE AU CAMEROUN ? DJOUFAN FOTSING Georgette Arielle.....	103

CHAPITRE 5	
LE RENOUVEAU DE L'ACTIVISME POLITIQUE	
DE LA DIASPORA IVOIRIENNE EN FRANCE A L'AUNE	
DE LA DIGITALISATION DU CHAMP POLITIQUE	
Pregon Claude NAHI et Marc Eddie Gérard GUIPIE	127
PARTIE II	
DIASPORA ET ELECTIONS.....	156
CHAPITRE 6	
DIASPORA ET POLITIQUE :	
LA PARTICIPATION ELECTORALE DES MIGRANTS	
AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES AU SENEGAL	
Ndeye Astou NDIAYE	157
CHAPITRE 7	
L'ETAT AFRICAIN FACE A SA DIASPORA : LES ENJEUX	
POLITQUES DU VOTE A DISTANCE AU BURKINA FASO	
Abdoul Karim SAIDOU	171
PARTIE IV	
LA DIASPORA VUE DE L'UNION AFRICAINE.....	207
CHAPITRE 8	
LA PLACE DE LA DIASPORA AFRICAINE DANS L'AGENDA	
2063 DE L'UNION AFRICAINE	
Steve TAMETONG NGUEMO TSIDIÉ	209
CHAPITRE 9	
L'UNION AFRICAINE ET LES PERSPECTIVES DE	
PARTICIPATION DE LA DIASPORA AFRICAINE	
AU PROCESSUS D'INTEGRATION	
Ladislav NZE BEKALE.....	232
TABLE DE MATIERES	256
PRESENTATION DES AUTEURS.....	262

CHAPITRE 5

LE RENOUVEAU DE L'ACTIVISME POLITIQUE DE LA DIASPORA IVOIRIENNE EN FRANCE A L'AUNE DE LA DIGITALISATION DU CHAMP POLITIQUE

Pregon Claude NAHI
et Marc Eddie Gérard GUIPIE¹

Résumé

La diaspora ivoirienne de France constitue aujourd'hui une importante communauté qui a régulièrement investi par son action, des secteurs d'activités clés du pays, au plan social, économique, culturel et politique. Au plan politique, l'engagement de ces ivoiriens qui étaient porté par une élite intellectuelle et politique ultranationaliste s'est essentiellement résumé en une opposition systématique aux différents régimes en place. Au final, des dispositifs juridico-institutionnels excluant ou restreignant l'immixtion de cette diaspora dans l'arène politique ont progressivement été institués par les gouvernants, la soupçonnant de manœuvres de subversion et de déstabilisation. Cependant, à la faveur de la crise sociopolitique des années 2000, l'essor des technologies numériques et des médias sociaux a renouvelé et redynamisé leur engagement. Cette nouvelle forme d'action qui inaugure une manière de dire et de faire la politique autrement recèle des défis socio-politiques et théoriques que cette étude ambitionne de rationaliser en mettant en exergue les logiques, les enjeux et la portée de cette reconfiguration du champ ivoirien de la compétition politique. Cette étude est une recherche explicative basée sur une démarche hypothético-déductive fondée sur un ancrage constructiviste.

Mots clés : Diaspora, engagement politique, digitalisation, champ de la compétition politique.

Abstract

The Ivorian diaspora in France today constitutes an important community that has regularly invested through its action, key sectors of activity in the country, socially, economically, culturally and politically. At the political level,

¹ Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo

the commitment of these Ivorians, which was supported by an ultra-nationalist intellectual and political elite, has essentially been summed up as systematic opposition to the various regimes in place. In the end, legal and institutional arrangements excluding or restricting the involvement of this diaspora in the political arena were gradually instituted by the rulers, who suspected it of subversion and destabilization. However, in the wake of the socio-political crisis of the 2000s, the rise of digital technologies and social media has renewed and reinvigorated their engagement. This new form of action, which inaugurates a way of saying and doing politics differently, conceals socio-political and theoretical challenges that this study aims to rationalize by highlighting the logics, issues and scope of this reconfiguration of the field of political competition in Côte d'Ivoire. This study is an explanatory research based on a hypothetico-deductive approach based on a constructivist thinking.

Keywords : Diaspora, political engagement, digitalisation, field of political competition

INTRODUCTION

La question de la *diaspora* a fait l'objet d'une abondante littérature pluridisciplinaire¹ restrictive² avant d'évoluer pour s'étendre à toutes les populations contraintes ou non de migrer loin de l'espace national ayant maintenu des liens effectifs/affectifs réels avec la métropole mais aussi des mécanismes d'entraide et de solidarité³. En Côte d'Ivoire, la diaspora constitue aujourd'hui une importante communauté estimée à environ 5,4 % de la population ivoirienne avec une proportion plus importante en France. Cette communauté qui a connu une croissance exponentielle due à la mondialisation⁴ depuis les indépendances a régulièrement investi par son action, des secteurs d'activités clés du pays, au plan social, économique, culturel et politique. Au plan théorique, de nombreuses raisons peuvent être mobilisées pour tenter de rationaliser les causes de la migration des ivoiriens vers la France et d'autres Pays. Au compte de celles-ci, les plus significatives mettent l'accent sur les

¹ Pour une approche conceptuelle générale de la notion lire : COHEN Robin et HEAR Nicholas Van, *Global Diasporas : An Introduction*, 2^e éd., London, Routledge, 2008.

² Historiquement, elle a d'abord concerné la situation des Juifs en exil. L'étymologie du substantif « *diaspora* » dérivé du grec *diaspeirô* évoque en effet la notion de *dispersion*, fortement arrimée à l'histoire du peuple juif.

³ ASSOGBA Yao, « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, 1 janvier 2002.

⁴ KANE Abdoulaye, « Les diasporas africaines et la mondialisation », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, vol. 53, n° 1, 2005, p. 54-61. Des études récentes sur les migrations internationales pointent du doigt la mondialisation de l'économie comme l'un des facteurs déterminants dans l'explication de l'augmentation en volume des flux migratoires en provenance des régions pauvres et à destination des pays riches.

déterminants économiques, sociaux et politiques pour expliquer pourquoi des millions d'individus choisissent de quitter leurs pays d'origine pour les pays riches. En d'autres termes, pour les tenants de la thèse économique : « Les individus décident d'émigrer parce qu'ils sont persuadés de trouver des conditions de vie et de travail meilleures à l'étranger comparée à la situation socio-économique de leur pays d'origine »¹.

Pour l'explication liée au facteur politique, les rapports difficiles qui ont caractérisé les relations entre les intellectuels et les politiques des régimes autoritaires postindépendance ont motivé le choix de l'expatriation pour nombreux d'entre eux. L'absence de liberté d'opinion et de démocratie a donc occasionné un important « exode des cerveaux » qui s'est manifesté par un exil massif² de l'élite intellectuelle. Dans la situation ivoirienne, l'engagement politique des ivoiriens de France qui était porté par une élite intellectuelle et politique ultranationaliste s'est manifesté par une opposition et une dénonciation de la gouvernance des dirigeants au pouvoir³. L'activisme politique de cette élite se bornait à dénoncer les avatars de la gouvernance politique par des réunions publiques, ouvrages⁴ et travaux académiques idéologiquement⁵ saturés par des logiques socialistes, marxistes et populistes. Cette posture a donc contribué à instaurer une méfiance et des rapports explosifs avec les gouvernants qui soupçonnaient cette élite de manœuvres de subversion et de déstabilisation au profit souvent de puissances étrangères. Au final, des dispositifs juridico-institutionnels excluant ou restreignant l'immixtion de la diaspora dans l'arène politique pour réduire leurs actions à des contributions financières ont progressivement été institués.

Pendant, à la faveur de la crise sociopolitique des années 2000, on a constaté un renouveau dans leur engagement et leur participation politique. Nous sommes passés d'un engagement élitiste (I) et partisan à une participation populaire (II). Cette nouvelle forme d'action qui inaugure une manière de dire et de faire la politique autrement recèle des défis théoriques, conceptuels et méthodologiques que cette étude ambitionne de rationaliser en mettant en exergue les logiques, les enjeux et la portée de cette reconfiguration du champ de la compétition politique et de l'espace public. L'étude soutient que l'engouement observé dans la participation politique de la diaspora ivoirienne

¹ *Ibid.*, p. 57.

² Pour un aperçu des cas d'intellectuels africains contraints à l'exil par les dirigeants africains lire : KOM Ambroise, « Intellectuels africains et enjeux de la démocratie : misère, répression et exil », *Politique africaine*, n° 51, 1993, p. 61-68.

³ N'DA Paul, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

⁴ GBAGBO Laurent, *Côte-d'Ivoire : Pour une alternative démocratique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006 ; COLLECTIF, *Front Populaire Ivoirien : Propositions pour gouverner la Côte-d'Ivoire - Tome 1*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004 ; Félix Houphouët et la Côte-d'Ivoire. *L'envers d'une légende - Marcel Amondji*.

⁵ Les œuvres de Bernard Dadie, Amadou Kourouma, Marcel Amondji pour certains en exil politique en France étaient des réquisitoires sur la gouvernance politique en Côte d'Ivoire.

en France est consécutif à une digitalisation du champ politique créée par l'essor des technologies numériques et des médias sociaux et ayant pour corollaire l'instauration progressive d'une « cyber-démocratie » et d'une « démocratie participative ». Elle s'appuie sur l'approche théorique que Pierre Rosanvallon a développée dans son ouvrage intitulé *La contre-démocratie : La politique à l'âge de la défiance*¹. Il y propose d'appréhender les mécanismes d'institution de la confiance² et l'expression sociale de la défiance comme deux sphères et deux moments distincts de la vie des démocraties. L'auteur aboutit à la conclusion qu'il se passe un renversement radical de perspective théorique du rôle structurant de la défiance dans les démocraties qui aboutit à la « contre-démocratie ». Cette dernière résulte d'un ensemble de pratiques de surveillance, d'empêchement et de jugement au travers desquelles la société exerce des pouvoirs de correction et de pression portés par de nouveaux mouvements sociaux dont Internet en est une parfaite illustration.

I. Un engagement politique élitiste et militant

Avant le multipartisme, la participation politique de la diaspora ivoirienne en France a d'abord été une affaire de l'élite universitaire et intellectuelle. Cette élite nationaliste bardée de diplômés et idéologiquement encadrée par les cercles d'études communistes s'est opposée au régime monopartisan d'alors. Cette posture a créé un climat de méfiance entre le PDCI-RDA et la diaspora ivoirienne de France. Ces rapports difficiles ont valu l'exclusion de la vie politique de cette diaspora par la répression et l'exil. À la faveur du multipartisme, l'engagement de cette diaspora s'est inscrit dans une logique partisane et militante avec l'avènement des représentations extérieures des partis politiques légalement constitués en Côte d'Ivoire.

A. Une lutte nationaliste avec un ancrage idéologique marxiste-léniniste

La diaspora ivoirienne de France majoritairement composée d'étudiants avait une vision contraire de la conduite des affaires du pays et de l'indépendance par Houphouët-Boigny et ses amis. En lieu et place de la politique de collaboration, de dépendance vis-à-vis de la France, du parti unique, cette diaspora prônait une lutte anticolonialiste pour la libération totale de la Côte d'Ivoire. Une telle vision étant aux antipodes de celle des dirigeants du pays, la participation de la diaspora ivoirienne de France à la vie politique a été

¹ ROSANVALLON Pierre, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006.

² L'activité électorale-représentative s'organise autour de la première dimension : c'est elle qui a été classiquement étudiée. Mais la seconde n'a jamais été explorée de façon systématique.

conditionnée par leur allégeance politique. Ceux qui ne rentraient pas dans les rangs étaient simplement exclus de la vie politique ou contraints à l'exil ou emprisonnés.

Érigée en colonie Française en 1893, la Côte d'Ivoire fut le théâtre d'affrontements sanglants entre les populations locales et l'armée coloniale. En effet, le déploiement effectif de l'administration coloniale a été confronté à de farouches résistances ethniques et régionales. Ces différents soulèvements des populations furent neutralisés par l'action pacificatrice du gouverneur Angoulvant à partir de 1900. Désormais sous le joug du système colonial, les populations ivoiriennes sont soumises aux décisions arbitraires et contraignantes du code de l'indigénat, l'impôt de capitation et le travail forcé. Ces injustices vont susciter un éveil de conscience dans la classe d'une bourgeoisie agraire d'indigènes née à la faveur de l'institutionnalisation de l'économie de plantation. Une conscience anticolonialiste se structure et aboutit à la création du Syndicat agricole africain et du parti démocratique de Côte d'Ivoire en 1946¹ soutenu idéologiquement et stratégiquement par le parti communiste français de l'époque.

Dirigé par Felix Houphouët-Boigny, la lutte anti colonialiste du PDCI fut brisée en 1948 par la politique coercitive et répressive du gouverneur Pechoux. Dérouté et ébranlé par la machine coloniale, Houphouët-Boigny abandonne la logique d'opposition pour celle de la coopération. L'option pour la collaboration avec la métropole au moment où germait une conscience nationaliste au sein des masses populaires a fini par porter un coup d'arrêt à la gestation d'une nation. C'est-à-dire, sous la forme d'une communauté d'appartenance soudée et rassemblée par des liens affectifs pour la réalisation collective d'un destin commun². Ces écueils dans l'éclosion d'une véritable nation, vont finalement créer une situation dans laquelle à la faveur de l'accession à une indépendance dite « octroyée ou négociée » par opposition à celle arrachée de haute lutte par des mouvements nationalistes, des dissensions vont apparaître. Le PDCI, d'Houphouët qui voulait « une union librement consentie entre les populations d'Afrique et le peuple Français », sera alors profondément divisé entre cette bourgeoisie agraire et capitaliste qu'il incarnait et les masses populaires ivoiriennes et les intellectuels qui militaient pour une décolonisation totale et radicale. En effet, Houphouët-Boigny ne manifestait plus aucun sentiment anti-français et sa volonté de travailler en bonne intelligence avec la métropole ne s'accommodera plus de l'attitude hostile d'une large partie de l'assemblée constituante française qui soupçonnait les députés du PDCI-RDA d'être des

¹ Voici ce que déclarait en substance la résolution de politique générale du RDA sur ses objectifs lors de sa création en 1946 « *L'émancipation des pays africains du joug colonial par l'affirmation de leur personnalité politique, économique, sociale et culturelle, et l'adhésion librement consentie à une union de nations et de peuples fondée sur l'égalité des droits et des devoirs* ».

²NAY Olivier, *Lexique de science politique : vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2011.

ennemis des intérêts de la France à cause de leur accointance affirmée d'avec le parti communiste Français¹. Houphouët-Boigny comprenant qu'il est dans une impasse et fidèle à sa vision et sa philosophie « d'homme de la France »², va donc se débarrasser des nationalistes et des communistes³ par un concours de circonstance à l'occasion du déploiement de la politique répressive du gouverneur Pechoux. Après cela, il n'eût pas de mal à s'émanciper de l'emprise du parti communiste dont il n'a jamais vraiment été membre⁴. Cette orientation ne s'est pas déroulée sans heurts, dans la mesure où certains observateurs⁵ présageaient de la « désintégration » ou la « déliquescence » du parti suite à ce mariage avec les anciens ennemis d'hier à cause des déceptions.

Elle suscita en effet des réactions de condamnations de « (...) la politique colonialiste suivie par Houphouët et ses compagnons »⁶ provenant de formations politiques rivales, de certains membres du PDCI⁷ et de leurs anciens alliés du parti communiste. En tout état de cause, dès 1959, deux courants s'opposent au sein du PDCI : d'un côté, la vision de la dépendance totale vis-à-vis de la métropole défendue par l'aile dirigée par Houphouët-Boigny et la tendance nationaliste prônant une véritable indépendance économique et politique de la Côte d'Ivoire. En fait, deux couches sociales se disputaient le leadership derrière cette adversité politique : la « bourgeoisie terrienne » constituée de gros planteurs et la « bourgeoisie des lettres » constituée d'intellectuels. La « bourgeoisie des lettres » était un courant nationaliste issu de groupes d'études communistes (G.E.C)⁸ et il prônait une ligne idéologique radicalement anticoloniale qui commençait à faire l'unanimité au sein du parti⁹. Cette élite de la diaspora ivoirienne en France était issue de « compagnons de l'aventure 46 »¹⁰.

¹ Cela ne posait guère de problèmes à l'époque du tripartisme. Mais, une fois les communistes chassés du gouvernement en France, ils rentrent dans l'opposition, la guerre froide établie, les députés du RDA sont accusés de faire en Afrique le jeu des communistes voire de l'URSS.

² NANDJUI Pierre, *Houphouët-Boigny : L'homme de la France en Afrique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000.

³ Martial Joseph Ahipeaud, *Côte d'Ivoire : entre barbarie et démocratie : splendeur et décadence d'un système politique (1893-2009)*, Les Éditions du CERAP., 2009, p. 47-48.

⁴ Dans une lettre adressée à son compagnon de lutte d'Arboussier le 4 Novembre 1946, le concerné lui-même confessait en ses termes : « *Je regrette de ne pas être communiste, je regrette de ne pas avoir une conscience de communiste. L'Afrique eut gagné beaucoup* ».

⁵ Rucart dans le « *Monde* » du 12 Aout 1950.

⁶ L'humanité du 28 mars 1952.

⁷ « *Le Démocrate* » journal du PDCI dans sa livraison du 29-30 octobre 1950, semble pessimiste sur les retombées du désappareillement.

⁸ En 1946, le PCF à travers le GEC qui est une école de formation et de consolidation des acquis communistes, était le seul parti politique métropolitain à soutenir à tous les niveaux la création et l'implantation du RDA.

⁹ D'arboussier Gabriel, *L'Afrique vers l'unité*, 1960.

¹⁰ En effet, après sa profession de foi d'envoyer étudier en France un élève choisi par cercle administratif pendant la campagne électorale de 1945, le député Houphouët envoya 147 jeunes (12 filles et 135 garçons) ivoiriens et ivoiriennes en France pour poursuivre leurs études. De

Ces intellectuels de la diaspora ivoirienne de France de « l'aventure 46 », une fois dans la métropole française « sont accueillis, nourris et blanchis par des familles communistes ». ¹ Ainsi, à l'orée de l'indépendance, et quelques années après sa proclamation, il se développe en effet un certain radicalisme nationaliste qui s'oppose au PDCI et à sa politique de coopération avec la France.

Conscients de cette aporie, les dirigeants ivoiriens vont opter de façon unilatérale pour le parti unique afin de consolider l'unité nationale malgré des dispositions constitutionnelles qui prévoyaient le multipartisme. Ce choix, sera celui qui conduira le pays à l'indépendance nationale, le 7 août 1960 avec un Felix Houphouët-Boigny désormais allié incontournable de la France et favorable à une politique de dépendance vis-à-vis de la métropole. *Ultima ratio*, le passage de la légitimité historique et charismatique du PDCI et de son leader à la légitimité légale-rationnelle s'est fait sous fond de tensions, faute de n'avoir pas réussi à bâtir une vraie nation. Le déploiement du pouvoir d'État autoritaire pour consolider le régime du parti unique va également entraîner la caporalisation de cette diaspora ivoirienne de France, dont les activités politiques commençaient à encombrer le régime.

Cet éveil de conscience et le mouvement de contestation que nous avons évoqué dans les précédents développements, est le résultat de positions révolutionnaires et nationalistes de certains étudiants ivoiriens résidant en Europe, certains intellectuels et cadres de l'administration ² et enfin de l'attitude des cadres du parti ³ n'épousant pas nécessairement la ligne politique du parti après l'indépendance ⁴. Face à cette dynamique qui touche aussi bien son propre parti que l'ensemble du pays, Houphouët-Boigny s'engage dans un combat contre l'intelligentsia ⁵ et les fonctionnaires dans le seul but de les neutraliser ⁶ de peur qu'ils s'érigent en une classe de « néo-bourgeoisie des lettres » ⁷ qui

cette aventure d'où tous sont sortis hautement diplômés plusieurs d'entre ces jeunes de 1946 ont été chargés de portefeuilles ministériels et ont contribué ainsi aux côtés du président Houphouët à l'élaboration des textes qui ont permis la mise en place des fondements de la Côte d'Ivoire moderne. Cette décision qui procède d'une vision avant-gardiste ne s'est pas réalisée sans difficultés. En effet, dès son annonce, elle fut mal accueillie par les colons qui usèrent de tous les moyens pour la contrecarrer.

¹ BAILLY Diégou, *La restauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire, ou, La double mort d'Houphouët-Boigny*, L'Harmattan, 1995, p. 142.

² En 1959, suite à des grèves des fonctionnaires sont révoqués le 11 et 12 octobre 1959.

³ Samba Diarra, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala, 1997.

⁴ Paul N'Da, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Thèse de doctorat d'État en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1982.

⁵ N'DA Paul, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, L'Harmattan, 1987.

⁶ Après l'épisode Mockey, entre 1963 et 1964 Houphouët radicalise son pouvoir et accuse plusieurs de ces compagnons et certains citoyens de fomenter des complots visant à le renverser. Il crée pour cela la haute cour de sureté qui ordonne de nombreuses arrestations et condamnation.

⁷ *Discours prononcé par Monsieur Houphouët-Boigny, ministre d'État au stade Géo-André à Abidjan, le 7 Septembre 1958*, [<http://www.wdl.org/fr/item/2544/>], consulté le 14 août 2013.

risque de concurrencer le leadership des gros planteurs de Côte d'Ivoire dont il était le leader. En somme, pour le PDCI et son leader, cette catégorie de la population peut constituer un adversaire politique sérieux dans la mesure où justement « cette néo-bourgeoisie de lettres accède précisément au pouvoir dans les autres territoires de l'AOF »¹. Ainsi, leur formation achevée, ces diplômés ivoiriens de « l'aventure 46 » reviennent au pays en vue d'y occuper des fonctions dans l'administration. En lieu et place de leur insertion : « ils sont vus comme des traitres »².

Dans le milieu étudiant, le gouvernement dissout l'association des Étudiants de Côte d'Ivoire en France (AECIF) et supprime toutes les bourses des étudiants qui y militent. Il crée de toute pièce l'UNESCI³ le 17 juillet 1960, qui, sous l'influence des étudiants venus de France, se définit une ligne dans laquelle, les étudiants réclament l'autonomie de leur syndicat vis-à-vis du pouvoir politique et une réforme de l'enseignement⁴.

L'UNESCI est finalement dissoute en juillet 1968 pour être remplacée par le MEECI, un appendice du parti unique⁵. Le pouvoir invite tous les étudiants⁶, à ne militer qu'au sein du MEECI⁷ qu'il érige officiellement en sous-section du parti⁸. Pour neutraliser les cadres, des intellectuels et des personnalités politiques issus de cette diaspora et conforter sa position personnelle et l'hégémonie de la bourgeoisie agraire dont il est le leader, Houphouët invente ce qu'on a appelé « les faux complots »⁹. La première victime est son ancien compagnon et homme de confiance Jean-Baptiste Mockey¹⁰ qui a eu le malheur d'avoir eu le soutien des jeunes cadres et intellectuels rénovateurs du parti lors du III^e congrès du PDCI¹¹. Tout ceci n'est pas du goût d'Houphouët-Boigny qui

¹BAULIN Jacques, *La Politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Éditions Eurafor-Press, 1982, p. 100.

²DIARRA Samba, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*, *op. cit.*, p. 132.

³Constatant, qu'il échappe à son contrôle, l'Unesci est qualifié de syndicat politisé, qui s'est éloigné de sa ligne originelle. Entre 1961 et 1964, certains de ses membres sont arrêtés pour « action subversive et atteinte contre la sûreté intérieure de l'État ».

⁴N'DA Paul, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, *op. cit.*

⁵Fraternité matin du 28 mars 1969. Pour les autorités politiques le bon syndicaliste étudiant est celui qui accepte de militer dans le parti unique, le P.D.C.I.

⁶Contesté par une partie des Étudiants pour son manque de représentativité, une grève est organisée le 19 mai 1969 suivie quelques temps du boycott des examens de fin d'année. Entre 1970 et 1971, des étudiants protestataires créent une organisation concurrente⁶ et une quarantaine d'entre eux ainsi que quelques enseignants sont arrêtés et incorporés de force dans l'armée

⁷Laurent Gbagbo, *Côte d'Ivoire : agir pour les libertés*, Paris, L'Harmattan, 1991.

⁸Décision du conseil national du PDCI-RDA du mois de mai 1969

⁹Samba Diarra, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*, *op. cit.*

¹⁰Jean baptiste Mockey est pharmacien, vice premier Ministre, Ministre de l'intérieur, secrétaire administratif du PDCI, sénateur de la communauté, et maire de la commune de Grand-Bassam. Il est considéré comme le leader de la convergence anticoloniale.

¹¹Jean-Baptiste Mockey est un produit des groupes d'études communistes (G.E.C). Auréolé de son incarcération lors des événements de Treichville par le gouverneur Pechoux, il passe pour

l'accuse, de fétichisme et le démet¹ de toutes ses fonctions dans le complot baptisé « complot du chat noir »². En janvier et septembre 1963, deux complots sont dénoncés par le gouvernement. Le PDCI-RDA, le parti au pouvoir demande que : « Des peines exemplaires soient infligées à ceux qui, trompés par l'idéologie communiste, ont tenté de faire perdre à la Côte d'Ivoire les chances de sa réussite »³.

Au total, pour ces deux complots, la cour de sûreté de l'État a condamné 182 prévenus et prononcé 91 condamnations : 19 condamnations à mort, 9 aux travaux forcés à perpétuité et 700 années de travaux forcés à temps. Au nombre des personnalités arrêtées, se trouve Ernest Boka président de la cour suprême et membre de cette diaspora ivoirienne de France. Arrêté le 2 avril 1964, il meurt en détention le 6 avril suites aux tortures qu'il a subies durant sa détention. En août 1966, Kragbé Gnagbé Opadjelet, après des études en science politique effectuées en France, revient en Côte d'Ivoire où il manifeste la volonté de créer un parti politique en prenant appui sur l'article 7 de la constitution de 1960. Cette requête connaît une fin de non-recevoir. Face au refus du parti unique de créer les conditions de sa participation au jeu politique, Kragbe Gnagbé tente une sécession qui se solde par une insurrection. Il est arrêté le 24 novembre 1970, meurt en prison des suites de tortures⁴.

Depuis ces périodes difficiles, les cadres issus de la diaspora étaient contraints à collaborer avec le régime d'Abidjan s'ils voulaient avoir le droit de participer à la vie politique du pays ou à vivre en exil. On a alors assisté au déploiement d'une sorte de néo-patrimonialisme qui permettait de neutraliser les contestations politiques et de stabiliser le front social et politique à travers d'importants transferts de ressources qui permettaient de maintenir la clientèle politique par les opportunités d'enrichissement. À côté de cette génération hautement « politisée », la diaspora ivoirienne de France a connu l'arrivée d'une autre catégorie de migrants à partir des années 80. Cette vague d'aventuriers a été suscitée par la mauvaise gouvernance politique et économique et des répercussions sociales de la rigueur des réformes économiques des années 80 à 90 qui ont fait fuir la main-d'œuvre qualifiée et émergente.

être un militant anticolonialiste. Jouissant de la faveur des intellectuels issus de la JRDA, il sera élu au troisième congrès du PDCI-RDA au poste de secrétaire général du parti au détriment du candidat d'Houphouët Auguste Denise qui occupait ce poste depuis 1945

¹BAULIN Jacques, *La Politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, op. cit. Cependant, dans le communiqué du conseil des ministres du 8 septembre à 16h, paru dans le journal fraternité matin du 18 septembre 1959, sa révocation a été présentée comme une démission personnelle pour charges multiples

² Houphouët déclare que des fétiches malveillants en l'occurrence une tête de chat avec dans sa gueule une corne de bœuf aurait été enterrée par Jean Baptiste Mockey dans sa résidence de Yamoussoukro

³ Communiqué de Yacé Philippe, secrétaire général du PDCI du 24 janvier 1963.

⁴KIPRÉ Pierre, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Fontenay-sous-Bois, France, Sides : IMA, coll. « L'Afrique dans tous ses États, ISSN 1778-6193 », 2005, vol. 1.

Il faut également ajouter à ces aspects socio-économiques, l'éclatement de graves conflits¹ dans le pays qui en plus d'affaiblir davantage les institutions a poussé au départ de professionnels et des industries et les investisseurs étrangers. Ce qu'on a appelé : « l'exode des cerveaux »² peut être attribué à une combinaison de facteurs d'attraction et de facteurs de répulsion que nous avons évoqués plus haut, ou encore le désir de poursuivre des études supérieures à l'étranger³. Parmi les facteurs d'attraction avérés, on peut citer la demande de main d'œuvre qualifiée à l'étranger. La particularité de cette nouvelle diaspora, c'est le désintéret qu'elle a manifesté vis-à-vis de la politique.

D'ailleurs ce désintéret n'est pas fortuit dans la mesure où cette diaspora était privée d'un important droit citoyen, le droit de vote. Donc en plus d'un faible ancrage idéologique comme facteur de mobilisation, l'absence du droit chez les nouveaux migrants a fini par les éloigner de la politique jusqu'à ce que le vent de la démocratie vienne insuffler un nouveau souffle à leur engagement. Ainsi, à partir de 1990, l'Afrique fut soumise à l'expérience de la démocratisation avec le retour au multipartisme intégral et l'arrivée sur la scène politique africaine d'une nouvelle génération de leaders, de quelques vieux leaders d'origine civile et de jeunes politiciens. La démocratie pluraliste a eu une influence sur l'engouement des ivoiriens de France. Si l'activité politique était la chasse gardée d'une certaine élite, le multipartisme qui a consacré la liberté d'opinion va inaugurer une nouvelle socialisation politique de cette diaspora avec le droit de vote qui leur sera finalement accordé à partir de la Constitution d'août 2000.

B. Le multipartisme et le militantisme partisan

L'usure du pouvoir liée à la longévité d'un régime vieillissant, l'arrivée de jeunes diplômés qui ne pouvaient plus être accueillis dans le dispositif public et parapublic et les revendications des organisations syndicales, politiques et sociales ont fini par affecter la stabilité du régime monopartisan du PDCI. Les nombreux programmes d'ajustements structurels consécutifs à la crise économique et sociale de 1980, ainsi que leurs conséquences sociales vont constituer un terreau pour une partie de l'intelligentsia qui en profite pour revendiquer une ouverture politique.

La crise du système va ouvrir la boîte de Pandore d'une contestation généralisée (syndicale, politique, militaire) qui servira d'alibi aux opposants du régime pour dire qu'« il faut proclamer dès à présent le multipartisme »⁴. Celle-ci sera effective le 21 avril 1990. En Côte d'Ivoire, la fin du parti unique, ou

¹ N'DA Paul, *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, Paris, Harmattan, 1999.

² GAILLARD Jacques, « Fuite des cerveaux, retours et diasporas », *Futuribles*, n° 228, 1998.

³ N'DA Paul, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, *op. cit.*

⁴ Laurent Gbagbo, « Il faut proclamer dès à présent le multipartisme », *L'évènement*, 01/1990.

plus précisément de la pensée unique, fera naître un nombre important de partis politiques¹, de syndicats, d'organes de presse, etc. En tout état de cause, le multipartisme a permis la liberté d'association, la liberté d'expression avec la libéralisation de la presse, la liberté de penser, d'opinion, de manifestation qui a donné naissance au moins à 20 nouveaux partis politiques sortis de la clandestinité. Le multipartisme a également mis fin à l'exil de certaines élites politiques réfugiées en France. Le militantisme élitiste a donc fait la place à une participation plus importante des membres de la diaspora avec l'avènement des partis de masse. Le mouvement politique et les associations qui avaient été constitués pour réclamer la démocratie pluraliste se sont progressivement dissous pour faire la place à une autre forme de participation politique sous l'influence des partis politiques.

Comme l'affirmait Max Weber : « les partis politiques sont les enfants de la démocratie, du suffrage universel, de la nécessité de recruter et d'organiser les masses ». En effet, cette fonction des partis politiques liée au recrutement et à l'organisation des masses va contribuer à mobiliser davantage les ivoiriens de France qui devaient désormais faire le choix de leur parti politique². D'autant plus que, les candidatures aux postes politiques³ étaient désormais soumises à l'investiture d'un parti ou groupement politique légalement constitué. La participation politique de la diaspora ivoirienne de France va, à l'occasion du multipartisme, passer de la participation élitiste à un militantisme partisan. Cependant, les mécanismes juridico-institutionnels qui tendent à les écarter du jeu politique ont refait surface à la faveur de la vulgarisation du concept de « l'ivoirité ». En effet, l'article 49⁴ de la loi 94-642 du 13 décembre 1994 portant code électoral disposait que « nul ne peut être élu président de la République s'il n'est âgé de 40 ans révolus et s'il n'est Ivoirien de naissance, né de père et mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance ». Était également déclaré inéligible aussi bien pour le poste de président de la République que pour celui de député à l'Assemblée nationale toute personne n'ayant pas résidé de façon continue en Côte-d'Ivoire pendant les cinq années qui précèdent la date des élections et ayant obtenu et s'étant prévalu d'une autre nationalité. Nonobstant ces écueils, l'encadrement et la socialisation politique de cette diaspora ivoirienne se sont poursuivis à travers la création des représentations extérieures⁵ des partis

¹ CARBONE Giovanni M. et 90393 Annabelle Larouche St-Sauveur, « Comprendre les partis et les systèmes de partis africains », *Politique africaine*, n° 104, 15 novembre 2012, p. 18-37.

² Ces nombreux partis politiques qui ont fait leur apparition, à défaut d'avoir des arguments pertinents de mobilisation sociale, vont se construire sur des bases tribales, ethniques et régionales.

³ La loi 94-642 du 13 décembre 1994 portant code électoral.

⁴ Il dénie aux Ivoiriens vivant à l'étranger le droit d'aimer et de fonder un foyer avec la personne de leur choix sur leur lieu de résidence.

⁵ KOKORA Pascal Dago, KESSIÉ Raymond Koudou et KOUDOU Claude, *Quel FPI et sa diaspora pour la reconquête du pouvoir d'État ? Actes des journées de réflexions organisées à Vérone (Italie) le 7 octobre 2018*, L'Harmattan, 2018.

politiques les plus représentatifs de la Côte d'Ivoire tels le RDR, le FPI, le PDCI, L'UDPCI jusqu'à l'avènement de la constitution d'août 2000. À partir de cette constitution, le droit de vote qui avait été dénié à la diaspora, lui a finalement été reconnu sous la pression de ces partis et à cause du poids économique de la diaspora¹. L'apport en termes d'investissement et de transferts de fonds à la faveur de la mondialisation² a fini par peser dans la balance pour reconnaître la citoyenneté entière à cette diaspora ivoirienne³ et à bien d'autres ailleurs⁴.

Si le droit de vote a été accordé à la diaspora ivoirienne de France, il n'a pas suffi à garantir une participation populaire de celle-ci à la vie politique. Celle-ci n'interviendra qu'à la faveur de la crise sociopolitique de 2002 à cause d'Internet et des réseaux sociaux. Depuis les années 1990, l'utilisation d'Internet est en pleine croissance et va favoriser le débat démocratique dans les pays développés. Cet impact d'Internet sur la conscience politique des citoyens occidentaux a également structuré la mentalité de la diaspora ivoirienne de France qui va, à la faveur de la crise ivoirienne de 2002 se saisir de cet outil pour booster son engagement politique.

C. Digitalisation de l'espace politique et démocratie participative

À la faveur de la crise politique issue du coup d'État manqué de 2002, les partisans du Président Gbagbo réunis au sein de la galaxie patriotique ont développé un sentiment anti-français dans leur combat politique. Cette orientation de la lutte a servi d'instrument de mobilisation des ivoiriens de la diaspora de France. Ainsi, pour dénoncer l'ingérence de la France et apporter leur soutien à leurs alliés d'Abidjan, de nombreuses manifestations ont été organisées en France pour fustiger l'attitude de la France et des groupes rebelles.

¹ Le 12 octobre 2010, le Président de la République a signé deux décrets déterminant le nombre de lieux et de bureaux de vote en Côte d'Ivoire et à l'étranger, ainsi que les modalités du vote à l'étranger. Au total, 105 bureaux de vote ont été créés à l'étranger. Ces bureaux se trouvent en Afrique du Sud, en Allemagne, en Arabie Saoudite, en Belgique, au Burkina Faso, au Canada, en Chine, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en France, au Gabon, au Ghana, en Grande Bretagne, en Guinée, en Inde, en Italie, au Mali, au Maroc, au Nigéria, au Sénégal, en Suisse et en Tunisie. 22

² ASSOGBA Yao, « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », *op. cit.*

³ KOUDOU Claude et LOHOURI Vincent, *Ivoiriens de l'étranger : Livre blanc : Quelle politique de l'Etat et quelles contributions de la diaspora au processus de développement de la Côte d'Ivoire ?* Harmattan, 2012.

⁴ On constate une transformation dans les relations entre migrants et pays d'origine, notamment dans les cas de l'Afrique et de l'Amérique latine, où les envois de fonds en provenance des migrants ont explosé entre les années 90 et les années 2000. Beaucoup d'États d'origine se sont rendu compte que la migration est une ressource, un potentiel économique. Plusieurs politiques publiques sont ainsi développées pour renforcer les liens entre diasporas et pays d'origine. Le droit de vote à distance est l'une de ces politiques, tout comme la reconnaissance de la double nationalité ou les programmes qui aident aux investissements des migrants dans le pays d'origine.

Les partisans de l'opposition et des groupes rebelles ont également donné de la voix par des mouvements similaires. L'action collective et la participation politique de ces différents acteurs ont été vulgarisées par les nouvelles technologies et surtout les réseaux sociaux. En fin de compte, la dématérialisation de l'espace public va entraîner une participation politique plus accrue et une opinion publique plus active. Au final, dans cette partie, il ressort premièrement que l'élargissement de l'espace public par l'Internet a permis à la diaspora ivoirienne de France de s'intéresser davantage au fonctionnement des affaires publiques et politiques en Côte d'Ivoire. Et que deuxièmement, Internet a apporté des améliorations aux processus de la démocratie et aux modes d'interactions au sein du système politique par l'instauration d'une cyberdémocratie.

II. Un contexte français favorable à la liberté d'expression

L'action de la diaspora ivoirienne proche du régime de Gbagbo qui tendait à réclamer l'ordre démocratique en Côte d'Ivoire, s'est essentiellement appuyée sur l'ingérence de la France dans le conflit et l'illégitimité des belligérants issus de la rébellion. La dénonciation du sentiment anti-français et la réplique des partisans de l'opposition s'est rapidement transposée sur l'espace numérique et principalement sur les réseaux sociaux. L'élargissement du champ de compétition politique par sa dématérialisation a constitué un facteur déterminant dans le renouveau de la participation politique de cette diaspora. La politisation de cette diaspora qui était élitiste et partisane s'est étendue à un ensemble plus vaste.

A. *Le sentiment anti-français comme catalyseur de mobilisation*

La diaspora et les militants en exil représentent une pièce importante dans le dispositif de combat des partis politiques pour la démocratie, les libertés et la souveraineté nationale dans le monde et singulièrement dans les pays africains¹. Depuis le début des vagues successives de déstabilisations qui se sont abattues sur le pays, les ivoiriens qui vivent hors du pays et proches du pouvoir de Laurent Gbagbo se sont mobilisés², sous diverses formes, pour épauler les

¹ En porte témoignage la victoire de l'ANC sur le régime de l'apartheid sud-africain qui n'a été rendue possible que grâce à un jeu de rôles mis intelligemment en scène par les militants sur place, les militants en exil et la diaspora sud-africaine.

² KOUDOU Claude, *Motif de la résistance ivoirienne : Repenser l'Afrique pour une même Côte d'Ivoire du Sud, du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Centre*, Éditions L'Harmattan, 2014.

membres de la « galaxie patriotique »¹ en lutte au pays, pour la « survie des institutions républicaines ». L'Alliance des Jeunes Patriotes pour le Sursaut National (AJPSN), appelée également la « galaxie patriotique », est née au lendemain des attaques du 19 septembre 2002 comme un mouvement de soutien au régime et de résistance face aux assaillants venus du Nord et de l'ingérence française. Suscité et encouragé par le gouvernement du Front populaire ivoirien (FPI), le mouvement des Jeunes patriotes s'est imposé comme un véritable mouvement social, avec une emprise sur l'espace public par la création de nombreuses structures de mobilisation dans les quartiers (agoras, parlements et autres congrès). Cette logique ultranationaliste dite de libération, doublée d'un sentiment anti-français va servir d'instrument de mobilisation à la représentation extérieure de la majorité présidentielle au pouvoir dite « LMP »². L'objectif était de reproduire une organisation semblable à celle d'Abidjan afin de sensibiliser les citoyens français sur les agissements partisans des autorités françaises³ dans la crise ivoirienne⁴.

Ainsi, les Ivoiriennes et les Ivoiriens de la diaspora ont massivement adhéré et sont restés déterminés à divers niveaux⁵ pour défendre le régime de Laurent Gbagbo contre la France, la rébellion armée et l'opposition politique regroupée au sein du « G7 » devenue RHDP plus tard. Toutes les fins de semaine, ils organisent en plein cœur de Paris, des marches et distribuent des tracts dans les quartiers fréquentés par la diaspora. Ces manifestations se sont progressivement structurées pour donner naissance à des mouvements politiques dont le plus important est le Conseil pour la résistance ivoirienne et panafricain ou « CRI-panafricain »⁶. L'ardente implication de la diaspora dans le débat politique tient notamment au contexte européen. L'information y est davantage accessible, la parole semble moins contrainte. Au moment où les actions de masses étaient privilégiées par les partisans du Président Gbagbo en France, les militants de l'opposition politique et les sympathisants des fractions armées avaient fait le choix d'une utilisation rationnelle de l'espace numérique pour légitimer leur combat et donner une riposte à la majorité présidentielle. Des blogs, des sites

¹ Pour une sociologie des déterminants de l'engagement de ces jeunes lire : BANEGAS Richard, « " Côte d'Ivoire : les jeunes "se lèvent en hommes". Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan " », *Les études du Centre d'études et de recherches internationales*, n° 137, 5 juillet 2007, p. 1-52.

² Cette organisation de la majorité présidentielle aidée d'étudiants de la jeunesse du FPI et d'anciens militants de la FESCI qui résidaient en France.

³ KOUDOU Claude, *Côte d'Ivoire. Pour un nouveau mode de coopération entre l'Afrique et la France*, Harmattan, 2005.

⁴ KOUDOU Claude, *Motif de la résistance ivoirienne*, *op. cit.*

⁵ Ils ne sont pas les seuls à vivre l'actualité politique aussi passionnément. Chaque camp, bien sûr, revendique le plus de sympathisants, mais aucun chiffre récent ne permet de corroborer ces déclarations.

⁶ Créée en pleine crise postélectorale de 2010-2011, au sein même de la résidence de l'ex-ambassadeur à Paris Pierre Kipré, cette plateforme rassemble les plus ardents partisans de Laurent Gbagbo.

Internet et les réseaux sociaux étaient mis à contribution par ceux-ci pour soutenir l'action de la France et de la communauté française en Côte d'Ivoire. En tout état de cause, on avait d'un côté les « *pro* français » et de l'autre les « *anti* français ». Lorsque les partisans de Laurent Gbagbo ont réalisé que leurs adversaires avaient une longueur d'avance et que l'organisation des manifestations de masse devenait beaucoup contraignante¹, l'option de la communication digitale s'est imposée à eux².

Aujourd'hui, la diaspora proche de l'opposition et de Gbagbo voyant l'argument anti-Français s'effriter, tente de relayer à travers les médias sociaux, la voix des organisations politiques et de la société civile qui exercent leurs activités sur le territoire ivoirien qui sont en proie à des difficultés³ pour se faire entendre à cause d'un environnement politique devenu autoritaire⁴. Quant aux pro-Ouattara, ils essaient à travers les médias sociaux de polir l'image de leur leader et de sa gouvernance. Si l'implication et l'intervention de la France a constitué un alibi déterminant dans la mobilisation politique de la diaspora ivoirienne de France, les opportunités qu'offre le cyberspace les ont amenés à davantage participer⁵ à la vie politique ivoirienne.

B. La dématérialisation du terrain politique

Aujourd'hui de nombreuses études tendent à montrer qu'Internet à des implications démocratiques⁶. En effet, s'il est vrai qu'il ne remplacera pas les institutions conventionnelles de démocratie, le débat qu'il facilite est au cœur du principe démocratique dans la mesure où la discussion qui y émerge renforce la participation citoyenne. Comme nous l'avons signifié dans les développements précédents, l'espace numérique a d'abord été dominé par les militants politiques du RDHP avant la crise post-électorale de 2010. Si les

¹ Du fait de leurs coûts en termes de temps et d'argent.

² Utilisé dans un premier temps pour retransmettre en direct les meetings lors des manifestations de masse, ce moyen de communication a progressivement supplanté celles-ci pour les raisons que nous avons évoquées plus haut.

³ BOGUI Jean-Jacques Maomra et ATCHOVA N'Guessan Julien, « La régulation des usages des TIC en Côte d'Ivoire : entre identification et craintes de profilage des populations », *tic&société*, Vol. 10, N° 1, 21 octobre 2016.

⁴ NAHI Pregon Claude, « Les logiques autoritaires de la production de l'ordre en Côte d'Ivoire : de la crise de légitimité politique à la criminalisation des mouvements sociaux », *Lonniya*, vol. 1, n° 5, 2018.

⁵ KAHU Honoré, « Participation politique en ligne et transformation des pratiques journalistiques en Afrique subsaharienne à l'ère des espaces socio-numériques », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 35/2, 28 novembre 2018.

⁶ FLICHY Patrice, « Internet, un outil de la démocratie ? », *La Vie des idées*, 14 janvier 2008 ; ASTIER Stéphane, « Vers une régulation éthique de l'internet : les défis d'une gouvernance mondiale », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 71, n° 1, 1 mars 2005, p. 143 -161 ; FOREY Elsa et GESLOT Christophe, *Internet, machines à voter et démocratie*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011.

partisans de Laurent Gbagbo ont essayé de rééquilibrer les forces, il faut souligner que c'est surtout à partir de la crise post-électorale de 2010 qu'ils ont réussi à prendre le contrôle de l'espace public digital. Dans la dynamique de continuer de donner de la voix en dépit des nombreuses contraintes auxquelles étaient confrontée leur lutte, les pro-Gbagbo, désormais appelés les GOR, c'est-à-dire les « Gbagbo ou rien », ont usé de plusieurs procédés.

Dans un premier, les blogs¹ ont été leurs premiers outils de communication. Les auteurs de ces blogs étaient des personnalités politiques, commentateurs professionnels (journalistes qui le font dans le cadre de leur journal), journalistes indépendants, conseillers en communication, citoyens ordinaires. L'objectif du blog était de commenter la vie politique, de mettre en valeur leur référent politique ou les organisations politiques qui composent leur coalition, de mobiliser les citoyens dans le cadre de la crise ivoirienne. Cependant, au fil du temps, le constat est apparu que le blog politique est un phénomène relativement marginal auquel participent peu de citoyens et dont le lectorat est très concentré². Pour pallier à cette faiblesse, les réseaux sociaux³ ont été fortement mis à contribution avec l'arrivée d'une nouvelle catégorie d'acteurs dénommés les « cyberactivistes »⁴. Concernant, le Rassemblement des Républicains (RDR) et le RHDP, ils sont également très actifs dans la communication électronique avec des blogs et les réseaux sociaux mais également leurs cyber-activistes. Qu'ils soient sur place ou à l'étranger, les Ivoiriens, déjà très nombreux sur les réseaux sociaux, utilisent fréquemment Internet comme une source alternative d'information du fait du dynamisme de la « bataille politique digitale ». À l'occasion de la crise post-électorale, dans chaque camp, les pages *Facebook* et des comptes *Twitter* se multiplient en faveur de l'un ou l'autre président du pays⁵. Les blogs jouaient également la carte du « contre-pouvoir » avec des prises de positions tranchées à la mesure de la scission de la société. On y observe des échanges de points de vue, petites infos, articles, vidéos, voire interviews audios, sur la crise, avec des commentaires, le plus souvent partisans en fonction de la tendance défendue⁶. Il faut souligner qu'Internet a joué un rôle

¹ Les blogs, les plus en vue étaient entre autres : « Ivoire-blog » de Théophile Kouamouo, « Regards croisés » de Fernand Dindé, « AfriK53 », « Ivoirbusiness.net », dit Steve Biko, « businessactuality.com » de Joel Ettien, Ado boys girls, pour ne citer que ceux-ci.

² L'influence des blogs dans le débat public national est rarement directe, elle passe le plus souvent par l'intermédiaire des grands médias.

³ GUIPIE Gerard Eddie Marc, *International Journal of Current Research*, vol. 10, n° 1, 2018, p. 64813-64823.

⁴ BEKO Steve, *Côte d'Ivoire, comment je suis devenu cyberactiviste : Au cœur de la traque des partisans de Laurent Gbagbo par le régime Ouattara*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2013.

⁵ Au niveau des réseaux sociaux, on dénombre des profils Facebook ou Twitter comme : Facebook Adosolutions, Facebook Advictoire, Facebook RHDP. Deux importants sites ont été créés pour faire la promotion d'Alassane Ouattara et sur ses actions politiques : le www.ado.ci et le www.adosolutions.

⁶ Elle leur permet de disposer à la fois d'une revue de presse multimédia et de se transmettre les derniers faits et gestes des acteurs de la crise.

important dans l'activité militante des Ivoiriens de la diaspora de France. En effet, dans un contexte où l'engagement militant des ivoiriens de l'hexagone était en crise, internet¹ a ouvert un outil adapté aux nouvelles formes de militantisme aussi bien dans les partis traditionnels que dans les nouvelles organisations militantes. Ainsi, en dehors de l'expression politique de groupes constitués (médias, organisations politiques ou idéologiques...), Internet donne également la possibilité à des individus de prendre la parole à travers des sites d'auto-publication ou blogs qu'on nomme dans l'expression populaire les « cyberactivistes ». Si les grandes organisations politiques commencent donc à se saisir aujourd'hui d'Internet en Côte d'Ivoire, l'outil a été utilisé en premier lieu par les nouvelles formes de militantisme qui sont nées à la faveur de la crise et qui étaient faiblement dotées en ressources organisationnelles.

Aujourd'hui, tous les acteurs politiques en compétition en Côte d'Ivoire comptent parmi eux des cyberactivistes². La confrontation politique ayant pris ses quartiers dans le cyberspace³ depuis la crise postélectorale de 2010⁴, les activistes politiques de la diaspora sont en première ligne. Les conditions d'accès à l'Internet et la liberté d'opinion étant favorables, ils se livrent une bataille de mobilisation et de séduction des internautes avec des vidéos souvent virulentes⁵. L'espace public en tant que lieu où s'exerce l'opinion publique comme arbitre et acteur des débats animant la société⁶ a été profondément remanié en Côte d'Ivoire. On pourrait à la suite d'Howard Rheingold, spécialiste de la question, affirmer qu'Internet en Côte d'Ivoire est « un espace public habermassien »⁷. Un lieu qui n'appartient à personne en droit où s'exerce l'opinion publique comme arbitre et acteur des débats animant la société. En d'autres termes, c'est le lieu où l'Ivoirien exerce le mieux, son rôle de citoyen.

¹ DAMONE Etienne, « La diaspora africaine et ses sites Internet. Un nouveau format médiatique ? », *Afrique contemporaine*, n° 240, n° 4, 2011, p. 147 -148.

² L'enquête nous a révélé que certains sont entretenus et salariés par des personnalités politiques.

³ ATCHOUA N'guessan Julien, « Usages des réseaux sociaux et sens de la communication politique en Côte d'Ivoire. », *Nodus sciendi*, vol. 2, spécial, 2013.

⁴ NODJON Bakayoko, « Nouveaux médias pendant la crise post-électorale ivoirienne (2010-2011) : un nouvel espace public ? », *Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne : formes discursives, publics et enjeux démocratiques*, Éditions universitaires de Lorraine., Metz, 2015, p. 321 -333.

⁵ Ces vidéos sont communément appelées « direct » dans le jargon ivoirien. Les auteurs de ces vidéos sont beaucoup suivis avec de nombreuses vues et likes.

⁶ BERNAD Olivier, « La recomposition de l'espace public et de l'espace privé », dans Philippe SÉGUR et Sarah PÉRIÉ-FREY (dir.), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2017, p. 143 -154.

⁷ HOWARD Rheingold, *Les communautés virtuelles*, Paris, Reading Mass., Addison Wesley France, 1996, p. 6.

III. L'avènement d'une « cyberdémocratie »

Le cyberspace offre de nombreux avantages. C'est un lieu de liberté, car chaque internaute peut s'exprimer librement, participer à n'importe quel débat, créer sa propre image (notamment grâce à l'anonymat). C'est aussi un lieu qui fait disparaître les frontières, car la cyberdémocratie met en relation tous les internautes du monde sur un même espace où ils peuvent participer et débattre.

A. La constitution d'une agora électronique

À l'instar de la Sorbonne, des « parlements », « agoras » et « sénats » qui se sont créés dans la plupart des quartiers de la capitale économique ivoirienne, sur le modèle de la « Sorbonne »¹ du Plateau, la diaspora s'est construite un « cyber agora ». C'est-à-dire qu'Internet n'accompagnait pas seulement la vie militante, mais il en était devenu un des instruments-clés et privilégiés. Certaines études ont montré que les web médias des migrants africains remplissent trois fonctions essentielles : « Ils cristallisent la construction et la médiatisation de l'identité du groupe dans une dialectique entre intégration locale et survie identitaire dans le pays d'accueil. Ils contribuent à relier les membres du groupe qui sont géographiquement dispersés dans le monde. Ils maintiennent enfin le lien avec la communauté d'origine. En ce qui concerne les sites Web diasporiques africains, une quatrième fonction apparaît : la volonté de s'impliquer dans la vie des pays d'origine ».

Cette participation par l'intervention de tous les citoyens que les outils du web facilite a progressivement abouti à la mise en place d'un espace de discussion. Sur cet espace virtuel, les Ivoiriens de la diaspora et ceux qui vivent au pays peuvent échanger et participer à tous les débats qu'ils veulent. L'Internet a « le pouvoir de mettre les personnes impliquées dans ces réseaux techniquement médiés en contact les uns avec les autres. Ce qui est plus novateur et politiquement significatif au sujet de l'Internet, c'est sa capacité à faciliter une réflexion collective portant sur les intérêts des participants »². C'est-à-dire que les intérêts communs des Ivoiriens qui vivent en France fournissent une base pour des décisions communes et pour le choix du type de représentants qu'ils souhaitent. En somme, les communautés de la diaspora ivoirienne de France en ligne se servent d'Internet pour coordonner leurs exigences pour une meilleure prise en compte de leurs intérêts et de leurs points de vue. Le web permet à la diaspora ivoirienne de France d'écrire, commenter,

¹ BAHY Aghi, « La « Sorbonne » d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *African Sociological Review / Revue africaine de Sociologie*, vol. 7, n° 1, 2003, p. 1-17.

² FEENBERG Andrew, « Vers une théorie critique de l'Internet », *TIC & société*, Vol. 8, N° 1-2, 31 mai 2014, p. 36.

copier-coller, mixer, publier, partager ou échanger des photos, vidéos, liens et tags, sur des sites de présentation institutionnels ou sur les profils des réseaux sociaux des personnalités politiques ivoiriennes. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication permet le contact entre tous les internautes ivoiriens de France, d'Abidjan et du monde. En Côte d'Ivoire, l'institution d'un espace de débat sur la toile a fait que progressivement, les réseaux sociaux¹ ont fini par se substituer aux sites Internet en tant qu'espace public de débats. *Facebook* et *Twitter* deviennent le miroir des passions de la société ivoirienne de France qui répercute les divisions partisans qui sévissent à Abidjan. Les forums² politiques sur lesquels les membres de la diaspora ivoirienne sont les plus actifs sont nombreux, mais les plus populaires sont : Le Banco.net³, Abidjan.net⁴ et Abidjantalk⁵, Rue225.com⁶ et les pages *Facebook* de l'observatoire démocratique de Côte d'Ivoire (ODCI), observatoire libre de Côte d'Ivoire (OLCI) et la page *First Magazine*. Ces espaces citoyens ont été et sont actifs pendant les diverses périodes de crises sociales (grèves, calamités) et politiques (refus de modification de la Constitution par exemple).

On pourrait affirmer pour aller dans le sens de Thierry Giasson, Cynthia Darisse et Vincent Raynauld⁷ que : « [...] ces nouveaux outils participatifs de communication politique tels les blogs, les réseaux sociaux (*Facebook*, *Google+*), les sites de partage de fichiers (*YouTube*, *Dailymotion*, *Flickr*) ou de microblogage (*Twitter*, *Tumble*) auraient contribué à la démocratisation de la sphère publique en réduisant les inégalités entre les acteurs désirant participer à la vie démocratique de leur nation ».

L'activisme des cyber-activistes de la diaspora ivoirienne en France a instauré une sorte de démocratie électronique qui permet d'utiliser les technologies d'information et de communication (TIC) pour améliorer la démocratie et les institutions démocratiques en Côte d'Ivoire. De ce fait, la démocratie électronique permet au citoyen ivoirien de l'hexagone de participer à la vie politique ivoirienne sans nécessairement craindre des représailles car exonérés des rigueurs de la loi ivoirienne. Ainsi, par un phénomène de mimétisme propre aux diasporas⁸, les lieux de socialisation politique, de débats et de discussions que sont les maquis⁹, les Sorbonnes et les agoras en Côte

¹ GUIPIE Gerard Eddie Marc, *op. cit.*

² Chaque blog est au moins lié à une page Facebook et à un compte Twitter.

³ [En ligne]. <http://www.lebanco.net/banconet/index.htm>.

⁴ [En ligne]. <http://forums.abidjan.net>

⁵ [En ligne]. <http://www.abidjantalk.com> ; <https://twitter.com/abidja>

⁶ [En ligne]. <http://rue225.blogspot.fr/>

⁷ GIASSON Thierry, DARISSE Cynthia et RAYNAULD Vincent, « Politique PQ 2.0 : qui sont les blogueurs politiques québécois ? », *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 3, 2013, p. 4.

⁸ Chantal BORDES-BENAYOUN, « La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 28 (1), 2012, pp. 13-31.

⁹ Au départ restaurants populaires, les maquis vont devenir des lieux d'expression sur tous les sujets de la vie sociale. Lire pour des détails : KOFFI Ebenezer César Léonce, *Espaces publics*

d'Ivoire sont délocalisés et dématérialisés sur les réseaux sociaux. D'ailleurs on attribue la paternité de cette agora électronique à la diaspora parce qu'officiellement, les bloggeurs qui résident en Côte d'Ivoire semblent avoir pris leurs distances vis-à-vis de la politique. Les propos d'une des responsables de l'association des bloggeurs ivoiriens « ABACI » est sans ambiguïté sur la question : « Nous ne pensons même pas au pouvoir. Que ferions-nous avec lui ? (...) La politique est un univers qui ne rentre dans aucune de nos aspirations, nous disons et pensons ce qui peut aider notre pays à avancer et prospérer. Nous sommes les interlocuteurs de chaque Ivoirien »¹.

B. La communauté virtuelle de la diaspora comme porte-étendard de la démocratie participative

La cyberdémocratie annonce selon Pierre Levy, l'avènement d'une démocratie nouvelle, généralisée. Il parle d'une véritable « société civile planétaire »². Il renvoie à l'idée que l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) comme l'Internet peut améliorer la démocratie grâce à la participation directe et active des citoyens au processus décisionnel démocratique³. Son application peut être étendue au niveau planétaire, comme le pensait P. Levy qui parle « d'un nouvel espace de communication, inclusif, transparent et universel, qui est amené à renouveler profondément les conditions de la vie publique dans le sens d'une liberté et d'une responsabilité accrue des citoyens »⁴. La cyberdémocratie apparaît donc comme un nouvel espace pour la démocratie. Dans les années 1990, elle est présentée comme une nouvelle « agora électronique »⁵. *Facebook* et *Twitter* sont les plateformes les plus usitées par les internautes de la diaspora ivoirienne. Ces plateformes ont une utilisation intuitive et sont aisées à manipuler.

L'utilisateur *lambda* a la possibilité d'apparaître sous sa véritable identité ou par le biais d'un avatar ; ce qui lui permet d'arborer une identité numérique⁶ qui peut être différente de son identité réelle. Le dernier cas permet à l'utilisateur

de discussion et renouvellement du personnel politique en Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat en sociologie politique, Cocody, 2013.

¹ MATHIEU Olivier, « Démocratie et Internet : les associations de bloggeurs, émergence d'un contre-pouvoir – Jeune Afrique ».

² LÉVY Pierre, *Cyberdémocratie*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 36.

³ ZIEGLER Jocelyn, « Cyberdémocratie et démocratie participative », dans Philippe SÉGUR et Sarah PÉRIÉ-FREY (dir.), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2017, p. 155-171.

⁴ LÉVY Pierre, *Cyberdémocratie*, *op. cit.*, p. 29.

⁵ FLICHY Patrice, « Internet, un outil de la démocratie ? », *op. cit.*

⁶ Georges Fanny, « Avatars et identité », *Hermès, La Revue*, 2012/1 (n° 62), p. 33-40.

d'avoir une liberté de ton qu'il n'aurait pas eu avec son identité réelle¹. Ce qui fait dire qu'en Côte d'Ivoire, « les médias sociaux, de par leur facilité d'accès, peuvent servir de moyens de contournement des canaux de communication muselés par suspension officielle ou par restriction de la liberté d'expression (alors sous surveillance) »². Les Ivoiriens vivant en France sont dans leur ensemble très actifs sur les réseaux sociaux. Si auparavant, la politique n'intéressait qu'une certaine catégorie d'entre eux, aujourd'hui, la socialisation politique induite par le discours des cyberactivistes et le désir de se rapprocher de la Côte d'Ivoire en dépit de la distance, les ont redynamisés. Ces internautes comptent des opposants ou des partisans du gouvernement et interviennent quotidiennement sur des questions importantes qui intéressent la vie de la Côte d'Ivoire sur les réseaux sociaux. La vigilance et la veille de ces internautes qui sont hors du champ de l'application systématique de la législation pénale ivoirienne en matière de régulation des tics ont souvent contraint les autorités ivoiriennes à réagir ou à inscrire des situations anodines sur l'agenda politique.

Face à la grogne des internautes sur la toile vis-à-vis des conditions délétères de la vie sociale, le gouvernement avait, à la sortie du conseil des ministres le 21 avril 2016, par la voix de son porte-parole, déclaré qu'il s'agit de « 100 ou 200 personnes qui commentent l'actualité ivoirienne sur les réseaux sociaux en faisant croire que rien ne va ». Un tel « mépris » des autorités politiques a déclenché la colère de nombreux internautes³ et twitteurs qui ont ironiquement lancé le « hashtag #200 »⁴. Les situations dénoncées avaient finalement retenu l'attention du chef de l'État à la faveur du conseil des ministres suivant. Aujourd'hui, l'impact des réseaux sociaux a conduit les autorités à réprimer les activités des cyberactivistes et des internautes en Côte d'Ivoire pour diffusions « d'informations erronées » ou « troubles à l'ordre public ». Plusieurs citoyens ivoiriens ont été arrêtés pour des propos tenus sur la toile et le plus célèbre d'entre eux est Serge Koffi dit « le drone » arrêté le 7 mai 2020 et inculpé « d'atteinte à la défense nationale et troubles à l'ordre public » résultant de « plusieurs publications sur les réseaux sociaux de nouvelles fausses ».

¹ Plusieurs activistes de la diaspora ivoirienne ont avoué nonobstant leur résidence à l'étranger craindre pour leur vie pour celles de leurs proches en raison de leurs propos.

² ATCHOUA N'guessan Julien, « Usages des réseaux sociaux et sens de la communication politique en Côte d'Ivoire. », *op. cit.*, p. 19.

³ De fait, 48 heures après, l'auteur de la déclaration a été tancé par les internautes qui entendent lui démontrer que la grogne sociale concerne plus que 200 personnes, l'ex-patron de Côte d'Ivoire Télécom est la cible d'une véritable campagne sur les réseaux sociaux. Une Pétition, un compte Twitter et Facebook dédiés, des hashtags (#les200), des t-shirts et des montages photos déferlent sur la toile... Rien n'est laissé au hasard. Et, une fois n'est pas coutume, cette campagne semble avoir l'assentiment des Ivoiriens de tous bords. Avec cette levée de boucliers contre lui, on attend de voir la réaction de Bruno Koné à l'issue du prochain Conseil des ministres.

⁴ *Affaire « 200 internautes »/ Les internautes se déchainent contre Bruno Koné - Linfodrome*, [<https://www.linfodrome.com/societe-culture/26342-affaire-200-internautes-les-internautes-se-dechainent-contre-bruno-kone>], consulté le 15 août 2020.

Dans certains cas, la frontière entre la simple expression de la liberté d'opinion et les actes délictueux pour lesquels ils sont arrêtés est vraiment étanche. En tout état de cause, leur pression a abouti à des réformes institutionnelles et juridiques qui ont formalisé leur prise en compte dans la vie politique en Côte d'Ivoire. Deux faits majeurs démontrent ces changements. Depuis l'avènement de la Constitution de 2016 et du Code électoral de 2015, les Ivoiriens de la diaspora n'ont plus besoin de résider de façon continue en Côte-d'Ivoire pendant les cinq années¹ qui précèdent la date des élections présidentielles ou locales². Elle est de surcroît représentée au congrès, précisément au Sénat par sept sénateurs dit « sénateurs des Ivoiriens de l'étranger » cooptés par le chef de l'État. Au plan administratif, un ministère de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'étranger représente et encadre les membres de la diaspora ivoirienne.

Conclusion

Deux principaux courants se disputent la portée d'Internet sur la démocratisation des sociétés contemporaines. Un premier courant reconnaît que l'Internet change les formes de la vie politique, mais sans modifier en profondeur ses logiques et les relations entre gouvernants et gouvernés. Un second courant, qui connaît aujourd'hui un regain d'intérêt avec les *civic-tech* considère que l'Internet peut révolutionner la politique et favoriser une évolution vers une démocratie plus participative, voire directe, dans laquelle les citoyens seraient devenus un cinquième pouvoir. C'est ce deuxième courant qui constitue le socle de l'argumentation de cette étude. À la question de savoir ce qui fonde le regain d'activités de la diaspora ivoirienne en France dans le champ politique, ce travail répond que ce sont les opportunités qu'offrent la communication digitale et le « cyberspace »³. Ces communautés virtuelles qui se sont créées dans la diaspora ivoirienne de France sont le fruit du développement des technologies de l'information et de la communication. Internet est donc incontestablement un outil qui a permis à la base des militants de la diaspora de s'exprimer. Surtout qu'Internet permet de réduire la distance entre les dirigeants et la base. Les réseaux électroniques, de par les informations qu'ils véhiculent, peuvent s'avérer révélateurs de l'organisation d'un système politique, des rapports de force qui le structurent, du pouvoir que détiennent les

¹ Il s'agit uniquement selon les termes du Code électoral (art.3) des Ivoiriens « vivant à l'étranger et immatriculés dans une représentation diplomatique ou consulaire ».

² Des élus locaux des dernières élections locales ont pour résidences habituelles la France. C'est le cas de la maire de la commune de Guiberoua pour ne citer que cet exemple.

³ HOWARD Rheingold, *Les communautés virtuelles*, *op. cit.* Il définit le cyberspace comme : « Un ensemble de données numérisées en un milieu d'information et de communication, lié à l'interconnexion mondiale des ordinateurs ».

acteurs en question et des relations qu'ils entretiennent entre eux. Autrement dit, cette diaspora est en train de révolutionner le champ politique ivoirien en inaugurant une nouvelle forme de société civile, d'opinion publique et de socialisation politique à travers les médias sociaux. Aujourd'hui, certains animateurs des discussions sur la toile obtiennent ainsi un nouveau pouvoir d'interpellation qui leur permet d'inscrire à l'agenda politique, certains points qui leur tiennent à cœur ou qui intéressent la masse. En effet, nous sommes en train d'observer, à l'instar de ce qui se passe ailleurs, l'avènement de nouveaux mouvements sociaux qui assurent des activités de vigilance, de dénonciation qui favorisent la « contre-démocratie »¹. Cependant, à la différence des pays développés, c'est Internet qui assume cette fonction en Côte d'Ivoire. La démocratie réticulaire est en somme une contre-démocratie. À côté du peuple-électeur, Internet donne voix et visage aux figures d'un peuple-vigilant, d'un peuple-veto et d'un peuple-juge constitué par une communauté virtuelle.

Autrement dit, le lien qui apparaît entre les nouveaux mouvements sociaux et Internet n'est pas seulement qu'ils fonctionnent tous les deux en réseau, mais qu'ils occupent des fonctions voisines. Cependant, dans les sociétés politiques, une organisation qui a eu à gérer ou qui continue de gérer de nombreux conflits internes de légitimité et de représentation, on voit bien que les rapports entre Internet et la démocratie sont très ambivalents. Il y a un risque qui relève de la représentativité et de la légitimité des nouveaux moralisateurs et tribuns de la toile. Ces personnes se proclament représentants de la base, alors qu'elles n'ont pas été élues et qu'une partie de leur légitimité vient de leur capacité à être actifs voire omniprésents dans ce nouvel espace. Or, plus on s'éloigne d'une action militante solidement organisée à travers des organisations pérennes, plus il y a une proximité entre la forme réticulaire d'Internet et celle de certaines nouvelles formes d'actions politiques anarchiques et populistes. Surtout qu'il convient de faire circuler l'information, de la synthétiser, parfois de la traduire, de la capitaliser à travers un réseau qui n'a pas de centre. C'est là son problème. Car, trop valoriser les propriétés de contrôle de l'espace public par la communication politique digitale peut aussi faire le jeu du populisme et de « l'impolitique », entravant la formulation positive d'un monde commun.

¹ ROSANVALLON Pierre, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, op. cit.

BIBLIOGRAPHIE

- AHIPEAUD Martial Joseph, *Côte d'Ivoire : entre barbarie et démocratie : splendeur et décadence d'un système politique (1893-2009)*, Les Éditions du CERAP., 2009.
- AMONDJI Marcel, *Félix Houphouët et la Côte-d'Ivoire. L'envers d'une légende*, Paris, Karthala, 1984.
- ASSOGBA Yao, « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, 1 janvier 2002.
- ASTIER Stéphane, « Vers une régulation éthique de l'internet : les défis d'une gouvernance mondiale », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 71, n° 1, 1 mars 2005, p. 143 -161.
- ATCHOUA N'guessan Julien, « Usages des réseaux sociaux et sens de la communication politique en Côte d'Ivoire. », *Nodus sciendi*, vol. 2, spécial, 2013.
- BAHY Aghi, « La « Sorbonne » d'Abidjan : rêve de démocratie ou naissance d'un espace public ? », *African Sociological Review / Revue africaine de Sociologie*, vol. 7, n° 1, 2003, p. 1-17.
- BAILLY Diégou, *La restauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire, ou, La double mort d'Houphouët-Boigny*, L'Harmattan, 1995.
- BANEGAS Richard, « " Côte d'Ivoire : les jeunes "se lèvent en hommes". Anticolonialisme et ultranationalisme chez les Jeunes patriotes d'Abidjan " », *Les études du Centre d'études et de recherches internationales*, n° 137, 5 juillet 2007, p. 1-52.
- BAULIN Jacques, *La Politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Éditions Eurafor-Press, 1982.
- BEKO Steve, *Côte d'Ivoire, comment je suis devenu cyberactivistes : Au cœur de la traque des partisans de Laurent Gbagbo par le régime Ouattara*, Éditions L'Harmattan, 2013.
- BERNAD Olivier, « La recomposition de l'espace public et de l'espace privé », dans Philippe SÉGUR et Sarah PÉRIÉ-FREY (dir.), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2017, p. 143 -154.
- BOGUI Jean-Jacques Maomra et ATCHOUA N'Guessan Julien, « La régulation des usages des TIC en Côte d'Ivoire : entre identification et craintes de profilage des populations », *tic&société*, Vol. 10, N° 1, 21 octobre 2016.

- CARBONE Giovanni M. et 90393 Annabelle Larouche St-Sauveur, « Comprendre les partis et les systèmes de partis africains », *Politique africaine*, n° 104, 15 novembre 2012, p. 18-37.
- COHEN Robin et HEAR Nicholas Van, *Global Diasporas : An Introduction*, 2^e éd., London, Routledge, 2008.
- COLLECTIF, *Front Populaire Ivoirien : Propositions pour gouverner la Côte-d'Ivoire - Tome 1*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004.
- DAMONE Etienne, « La diaspora africaine et ses sites Internet. Un nouveau format médiatique ? », *Afrique contemporaine*, n° 240, n° 4, 2011, p. 147 -148.
- DIARRA samba, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny*, Karthala, 1997.
- FEENBERG Andrew, « Vers une théorie critique de l'Internet », *tic&société*, Vol. 8, N° 1-2, 31 mai 2014.
- FLICHY Patrice, « Internet, un outil de la démocratie ? », *La Vie des idées*, 14 janvier 2008.
- FOREY Elsa et GESLOT Christophe, *Internet, machines à voter et démocratie*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2011.
- GABRIEL D'arboussier, *L'Afrique vers l'unité*, 1960.
- GAILLARD Jacques, « Fuite des cerveaux, retours et diasporas », *Futuribles*, n° 228, 1998.
- GBAGBO Laurent, *Côte-d'Ivoire : Pour une alternative démocratique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006.
- GBAGBO Laurent, *Côte d'Ivoire : agir pour les libertés*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- GBAGBO Laurent, « Il faut proclamer dès à présent le multipartisme », *L'évènement*, 01/1990 p.
- GIASSON Thierry, DARISSE Cyntia et RAYNAULD Vincent, « Politique PQ 2.0 : qui sont les blogueurs politiques québécois ? », *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 3, 2013, p. 3-28.
- GUIPIE Gerard Eddie Marc, *International Journal of Current Research*, vol. 10, n° 1, 2018, p. 64813-64823.
- HOWARD Rheingold, *Les communautés virtuelles*, Paris ; Reading Mass., Addison Wesley France, 1996.
- KAH I Honoré, « Participation politique en ligne et transformation des pratiques journalistiques en Afrique subsaharienne à l'ère des espaces socionumériques », *Communication. Information médias théories pratiques*, vol. 35/2, 28 novembre 2018.

- KANE Abdoulaye, « Les diasporas africaines et la mondialisation », *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, vol. 53, n° 1, 2005, p. 54-61.
- KIPRÉ Pierre, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Fontenay-sous-Bois, France, Sides : IMA, coll. « L'Afrique dans tous ses États, ISSN 1778-6193 », 2005, vol. 1/.
- KOFFI Ebenzer Cesar Leonce, *Espaces publics de discussion et renouvellement du personnel politique en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en sociologie politique, Cocody, 2013.
- KOKORA Pascal Dago, KESSIÉ Raymond Koudou et KOUDOU Claude, *Quel FPI et sa diaspora pour la reconquête du pouvoir d'État ? Actes des journées de réflexions organisées à Vérone (Italie) le 7 octobre 2018*, L'Harmattan, 2018.
- KOM Ambroise, « Intellectuels africains et enjeux de la démocratie : misère, répression et exil », *Politique africaine*, n° 51, 1993, p. 61-68.
- KOUDOU Claude, *Motif de la résistance ivoirienne : Repenser l'Afrique pour une même Côte d'Ivoire du Sud, du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Centre*, Éditions L'Harmattan, 2014.
- KOUDOU Claude, *Côte d'Ivoire. Pour un nouveau mode de coopération entre l'Afrique et la France*, Harmattan, 2005.
- KOUDOU Claude et LOHOURI Vincent, *Ivoiriens de l'étranger : Livre blanc : Quelle politique de l'État et quelles contributions de la diaspora au processus de développement de la Côte d'Ivoire ?*, Harmattan, 2012.
- LÉVY Pierre, *Cyberdémocratie*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- MATHIEU Olivier, « Démocratie et Internet : les associations de blogueurs, émergence d'un contre-pouvoir – Jeune Afrique ».
- NAHI Pregnon Claude, « Les logiques autoritaires de la production de l'ordre en Côte d'Ivoire : de la crise de légitimité politique à la criminalisation des mouvements sociaux », *Lonniya*, vol. 1, n° 5, 2018.
- NANDJUI Pierre, *Houphouët-Boigny : L'homme de la France en Afrique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000.
- NAY Olivier, *Lexique de science politique : vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2011.
- N'DA Paul, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- N'DA Paul, *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, harmattan, 1999.

- N'DA Paul, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Thèse de doctorat d'État en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1982.
- NODJON Bakayoko, « Nouveaux médias pendant la crise post-électorale ivoirienne (2010-2011) : un nouvel espace public ? », *Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne : formes discursives, publics et enjeux démocratiques*, Éditions universitaires de Lorraine., Metz, 2015, p. 321 -333.
- ROSANVALLON Pierre, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006.
- ZIEGLER Jocelyn, « Cyberdémocratie et démocratie participative », dans Philippe SÉGUR et Sarah PÉRIÉ-FREY (dir.), *L'Internet et la démocratie numérique*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2017, p. 155 -171.